Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26152-DE

République Française
Département du Cher

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

Légal	En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Absent(s)
35	35	29	6	0

Affichage : 23 septembre 2026

Secrétaire de séance : **Gaëtan AUPÈCLE**

L'an deux mille vingt six, le 22 septembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 16 septembre 2026, s'est réuni en séance publique, Salle des actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Yannick LE ROUX, Maire.

Étaient présents :
Gaëtan AUPÈCLE, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Malika DEMIK, Daniel DIAS, Toufik DRIF, Julien DUFRAINE, Jill GAUCHER, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Alain MASSICARD, Marie-Christine MIGALI, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Maryvonne ROUX, Ahmed TAOUSSI.

Étaient représentés :
Frédéric BERNARD donne pouvoir à Alain MASSICARD, Marc-Antoine FOSSARD donne pouvoir à Bruno BOURDIN, Philippe FOURNIÉ donne pouvoir à Jill GAUCHER, Lawrence LOONTJENS donne pouvoir à Fabienne MOINDROT, Sandrine MARTIN donne pouvoir à Séverine ROGER, Frédéric NOBLE donne pouvoir à Yves HUSTÉ.

DEL26/152 – ENVIRONNEMENT - INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET D'EXTENSION DE LA DÉCHETTERIE ET LA CRÉATION D'UN ÉCOPÔLE ZAC DU VIEUX DOMAINE À VIERZON PRÉSENTÉ PAR VALODEV18

Le Maire

Vu le Code de l'environnement (articles L.511-1A et suivants),

Vu le projet d'extension de la déchetterie du Vieux Domaine et de création d'un Ecopôle présenté par la Société d'Économie Mixte à Opération Unique (SEMOP) VALODEV18, en charge de la gestion des déchets sur le territoire de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry (VALODEV 18 réunit la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry (actionnaire à 60%) et VEOLIA (actionnaire à 40%),

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26152-DE

Considérant que les activités de VALODEV18 relèvent de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), et sont soumises au régime de l'enregistrement, la société a présenté sa demande à la Préfecture du Cher qui a déclaré le dossier recevable en date du 21 juillet 2026,

Considérant que le dossier doit être soumis à la validation du public, le Préfet du Cher a diligenté une consultation du public qui se déroulera du lundi 24 août au lundi 21 septembre 2026, pendant laquelle le dossier sera tenu à la disposition du public, qui pourra faire part de ses observations dans un registre prévu à cet effet (ou bien par voie postale ou électronique à l'attention du Préfet du Cher),

Vu l'arrêté préfectoral n° 2026-1074 du 29 juillet 2026 portant ouverture d'une consultation du public relative au projet en question,

Vu le projet présenté par VALODEV :

- la déchetterie actuelle accueille les particuliers (déchets dangereux et non dangereux : papiers, cartons, DEEE, ferrailles, gravats, verre, huiles, bois , tout venant,..) - plan n°1
- elle dispose de 10 bennes de 30 m², et un local pour le gardien.

Le projet consiste en :

- création de 2 accès supplémentaires, en plus des 3 existants (plan n° 2),
- création d'une zone process (bâtiment de transit et collecte sélective, stockage extérieur, atelier de maintenance, bureaux d'exploitation, zone de distribution de biocaburant) – plan n° 5
- création d'une déchetterie professionnelle (gravats et déchets verts) – plans n° 3 et 4,
- bureaux et locaux sociaux VALODEV 1,
- ombrières photovoltaïques,
- local 2 roues,
- transformateur,

Considérant que le Conseil municipal est appelé à émettre un avis sur ce même dossier,

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement Urbain, Foncier, Travaux, PRU, Action Cœur de Ville en date du 07 septembre 2026,

Le Conseil municipal,
Ouï l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

À l'unanimité,

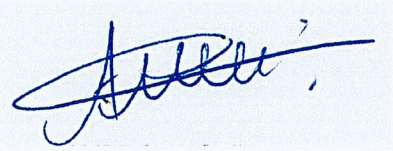
Le Conseil municipal émet un avis favorable sur le dossier d'extension de la déchetterie et la création d'un écopole, ZAC du Vieux Domaine, à Vierzon, présenté par VALODEV18 .

Pour extrait conforme,

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26152-DE

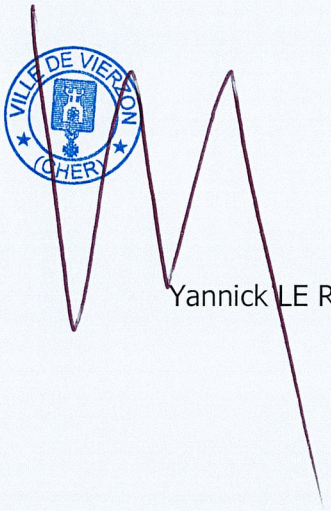
Séance du Conseil municipal du 22 septembre 2026

Le secrétaire de séance



Gaëtan AUPÈCLE

Le Maire



Yannick LE ROUX

Publication sur le site internet le 23 septembre 2026